

Conseil Municipal du 22 février 2024

Le vingt-deux février deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier, sous la présidence de Madame Sylvaine SANTO, Maire.

Étaient présents : Gilbert DECOODT, Monique PILLUT-BOISSIERE, Hervé GOUBERT, Eléonore FAWOUBO, Christine LE NAOUR, Robert LAFITE, Vincent DECORDE, Alexandra AZZOPARD, Stéphanie BRUN, Lucie BLANCHARD

Étaient excusés : Eva GIGAN a donné pouvoir à Stéphanie BRUN, Jean-Michel MAZIER a donné pouvoir à Monique BOISSIERE, Maxime TROMPIER a donné pouvoir à Sylvaine SANTO, Gilles HATREL a donné pouvoir à Robert LAFITE

Secrétaire de séance : Christine LE NAOUR

A - Approbation du compte-rendu de la séance du 30 janvier 2024

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 30 janvier 2024.

B- Communications diverses :

- Séquoias du Manoir de Bimare : vendredi 9 février s'est déroulée une rencontre en mairie puis sur site organisée par l'expert désigné par le tribunal administratif de Rouen. L'avocat de la commune ainsi que le propriétaire étaient présents. Les conclusions de l'expert devraient être rendues à la mi-mars.

- Fin 2024 - début 2025 : les habitants n'auront plus à utiliser les sacs jaunes pour le tri des déchets recyclables. Des bacs prévus à cet effet seront distribués par la Métropole Rouen Normandie pour chaque habitation individuelle. Ce changement se fera petit à petit sur l'ensemble des communes de la Métropole non encore dotées. Roncherolles-sur-le-Vivier fait partie des 15 premières à qui cette proposition est faite.

C - Délibérations

Rapport à la délibération n°1 - Monique BOISSIERE :

Demande de subvention - DETR/DSIL - Végétalisation de la cour des écoles

Considérant que dans le cadre de son programme d'investissement, la commune a décidé d'engager des travaux d'aménagement et de végétalisation de la cour des écoles « les Emouquets »,

Considérant que ce projet répond à plusieurs enjeux tels que le bien-être des élèves et du personnel, la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité, la gestion des eaux pluviales. Un diagnostic partagé a été réalisé, dans chaque classe, avec les élèves, les représentants des parents d'élèves, les enseignants.

Considérant qu'en l'état actuel des connaissances en possession de la commune, les travaux et études de végétalisation de la cour des écoles s'élèvent à un montant total estimé à 363 039.75 € HT.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal :

- D'émettre un avis favorable à ce projet
- D'autoriser le maire à solliciter la Préfecture de Seine-Maritime au titre de la DETR et de la DSIL afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible.
- D'autoriser le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport à la délibération n°2 - Monique BOISSIERE :

Demande de subvention - Fonds vert - Végétalisation de la cour des écoles

Considérant que dans le cadre de son programme d'investissement, la commune a décidé d'engager des travaux d'aménagement et de végétalisation de la cour des écoles « les Emouquets »,

Considérant que ce projet répond à plusieurs enjeux tels que le bien-être des élèves et du personnel, la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité, la gestion des eaux pluviales. Un diagnostic partagé a été réalisé, dans chaque classe, avec les élèves, les représentants des parents d'élèves, les enseignants.

Considérant qu'en l'état actuel des connaissances en possession de la commune, les travaux de végétalisation de la cour des écoles s'élèvent à un montant total estimé à 363 039.75 € HT.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal :

- D'émettre un avis favorable à ce projet
- D'autoriser le maire à solliciter la Préfecture de Seine-Maritime au titre du Fonds vert afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible.
- D'autoriser le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport à la délibération n°3 - Monique PILLUT-BOISSIERE :

Demande de subvention - Département - Végétalisation de la cour des écoles

Considérant que dans le cadre de son programme d'investissement, la commune a décidé d'engager des travaux d'aménagement et de végétalisation de la cour des écoles « les Emouquets »,

Considérant que ce projet répond à plusieurs enjeux tels que le bien-être des élèves et du personnel, la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité, la gestion des eaux pluviales. Un diagnostic partagé a été réalisé, dans chaque classe, avec les élèves, les représentants des parents d'élèves, les enseignants.

Considérant qu'en l'état actuel des connaissances en possession de la commune, les travaux de végétalisation de la cour des écoles s'élèvent à un montant total estimé à 363 039.75 € HT.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal :

- D'émettre un avis favorable à ce projet
- D'autoriser le maire à solliciter le Département de Seine-Maritime afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible.

- D'autoriser le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport à la délibération n°4 - Monique PILLUT-BOISSIERE :

Demande de subvention - FEDER - Végétalisation de la cour des écoles

Considérant que dans le cadre de son programme d'investissement, la commune a décidé d'engager des travaux d'aménagement et de végétalisation de la cour des écoles « les Emouquets »,

Considérant que ce projet répond à plusieurs enjeux tels que le bien-être des élèves et du personnel, la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité, la gestion des eaux pluviales. Un diagnostic partagé a été réalisé, dans chaque classe, avec les élèves, les représentants des parents d'élèves, les enseignants.

Considérant qu'en l'état actuel des connaissances en possession de la commune, les travaux de végétalisation de la cour des écoles s'élèvent à un montant total estimé à 363 039.75 € HT.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal :

- D'émettre un avis favorable à ce projet
- D'autoriser le maire à solliciter le Programme européen régional FEDER afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible.
- D'autoriser le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport à la délibération n°5 - Monique PILLUT-BOISSIERE :

Demande de subvention - Agence de l'eau - Végétalisation de la cour des écoles

Considérant que dans le cadre de son programme d'investissement, la commune a décidé d'engager des travaux d'aménagement et de végétalisation de la cour des écoles « les Emouquets »,

Considérant que ce projet répond à plusieurs enjeux tels que le bien-être des élèves et du personnel, la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité, la gestion des eaux pluviales. Un diagnostic partagé a été réalisé, dans chaque classe, avec les élèves, les représentants des parents d'élèves, les enseignants.

Considérant qu'en l'état actuel des connaissances en possession de la commune, les travaux de végétalisation de la cour des écoles s'élèvent à un montant total estimé à 363 039.75 € HT.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal :

- D'émettre un avis favorable à ce projet
- D'autoriser le maire à solliciter l'Agence de l'eau afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible.
- D'autoriser le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport à la délibération n°6 - Lucie BLANCHARD :

Subventions aux associations

Lucie BLANCHARD présente le bilan des associations au Conseil municipal, elle rappelle le mode de calcul des subventions aux associations pour l'année 2024.

Associations	Bilan	Nbr licenciés	Nbr jeunes	Frais encadrement	Subv. Forfaitaire	Subv. Jeunes	Subv. Encadrement	Coût photocopies	Subv. totale
ASRV Badminton	x	10	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
ASRV Football	x	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
ASRV Gymnastique	x	50	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	5,00 €	295,00 €
ASRV Tennis	x	47	16	9 545,50 €	300,00 €	208,00 €	1 431,80 €		1 939,80 €
Jog Nature	x	42	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €		300,00 €
Réveil Roncherollais section théâtre et cirque	x	44	17	4 952,00 €	300,00 €	221,00 €	742,80 €	9,50 €	1 254,30 €
CFA	x		0	0,00 €	380,00 €	0,00 €	0,00 €		380,00 €
Moutontond	x	32	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	6,60 €	293,40 €
Roncherolle s Rando	x	44	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €		300,00 €
		269	33	14 497,50 €	2 180,00 €	429,00 €	2 174,60 €	21,10 €	4 762,50 €

Subvention forfaitaire de 300.00 € sauf pour le CFA, 380 €, qui ne perçoit pas d'adhésion

Participation de 15% du coût salarial (salaires et charges) des encadrants pour les enfants

- Participation de 13.00 € par jeunes de moins de 18 ans au 01/09/N
- Photocopies : 0.05 € pour noir et blanc A4 (x2 pour A3), 0.11 € pour couleur A4 (x2 pour A3)

L'ASRV Football a été mise en sommeil, la subvention ne sera donc pas versée. L'ASRV Badminton a renoncé au versement de la subvention communale pour cette année. Le Conseil municipal remercie les membres du bureau de l'association.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Dates à retenir :

Samedi 24 et dimanche 25 février : stage céramique organisé par l'association Efteculture

Samedi 9 et dimanche 10 mars : stage céramique organisé par l'association Efteculture

Lundi 11 mars : 18h15 en mairie, réunion de la commission jardins familiaux

Mercredi 13 mars : 13h30 en mairie, réunion du Conseil Municipal des Jeunes

Vendredi 15 mars : 17h30 conseil de l'école élémentaire

Dimanche 17 mars : à partir de 9h place Georges Lormier, départs échelonnés pour le trail « La Ronce » organisé par l'association Jog'Nature

Mardi 19 mars : 18h à Franqueville-Saint-Pierre, réunion publique dans le cadre de la concertation liée à la révision du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et de l'élaboration du SCOT-AEC (Schéma de Cohérence Territoriale - Air Énergie Climat)

Mercredi 20 mars : 14h30/16h à la bibliothèque, atelier décoration organisé par les bénévoles de l'Hirondelle

Vendredi 22 mars : 17h30 conseil de l'école maternelle

Samedi 23 mars : 14h à La Pépinière, 2è atelier compostage organisé par la Commission Environnement

Dimanche 24 mars : 15h à La Pépinière, Festival Spring organisé par la Métropole Rouen Normandie

Mardi 26 mars : 19h en mairie, Conseil municipal suivi d'un bureau municipal et de la Commission plénière des finances

Samedi 30 mars : 16h en mairie, parrainage civil

15h à la Pépinière, Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes et de l'Animation

Mardi 2 avril : 18h30 en mairie, réunion de préparation pour Festiv'Halle

Samedi 6 avril : animation organisée par le Conseil Municipal des Jeunes

Mardi 9 avril : 19h en mairie, Conseil municipal suivi d'un bureau municipal

Jeudi 11 avril : 17h30 à La Pépinière, représentation projet cirque de l'école maternelle
Formation par Robert Lafite au CEREMA

Samedi 13 avril : 10h/12h, atelier semi organisé par les bénévoles de l'Hirondelle et la Commission environnement

16h30 à La Pépinière, festival « Kids in jazz » organisé par la Commission culture

Dimanche 14 avril : à la Pépinière, animation « Les Olympiades », organisée par les parents d'élèves de l'école élémentaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.